

mité fondé sur des élections libres et ouvertes, ou de l'inviolabilité des frontières. Mais l'institutionnalisation découlera naturellement du nouvel ordre européen lorsqu'il sera établi, et non l'inverse.

Les Européens ont tous par nature une vocation paneuropéenne, mais celle-ci ne peut aboutir à nier les spécificités propres ni à inhiber le processus d'intégration qui doit conduire à l'union politique de l'Europe intégrée, comme le tentent aujourd'hui les 12 pays.

La Belgique, pays fondateur de la CSCE, voit à la poursuite de l'intégration européenne vers une union économique, monétaire et politique, comme un élément essentiel de la nouvelle architecture européenne. Une communauté européenne encore mieux structurée ne peut que renforcer la cohérence et la stabilité de la coopération entre tous les états de l'Europe de l'Ouest, de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est. La communauté européenne peut et doit aussi contribuer à l'établissement d'une large communauté de sécurité en Europe grâce au développement de ses responsabilités en matière de sécurité.

Il n'y a pas de dilemme entre notre "est" politique et notre "ouest" politique. Nous estimons que seule une communauté européenne politiquement cohérente et économiquement efficace puisse répondre aux grands espoirs que suscite dans le monde et dans les autres parties d'Europe cette oeuvre historique d'unification européenne.

La communauté européenne, en vertu du Traité de Rome, est une communauté ouverte. Elle est prête à ouvrir ses portes à tous les pays qui accepteront l'acquis communautaire, son idéal d'efficacité économique, de justice sociale, de cohérence politique et de gestion démocratique. La communauté européenne est également prête à oeuvrer, en tant qu'union fédérative, dans un ensemble plus vaste qui regrouperait tous les états européens dans une structure d'un type confédéral.

Monsieur le président, votre conférence, celle-ci, est une première étape dans le rétablissement de la concorde entre nos pays, les pays de l'Est et de l'Ouest, et les autres, fruit d'une détente devant conduire à l'entente. Tel est bien l'enjeu de nos débats au-delà des discussions que nos experts vont mener ici à Ottawa, et plus tard à Budapest.

Je vous remercie.

LE TRES HONORABLE JOE CLARK:  
Merci, monsieur le ministre.

Je voudrais maintenant donner la parole,